

Les Québécois ne partagent pas la méfiance de leurs gouvernements à l'égard de la concurrence

Mai 2023

Jonathan Deslauriers, Robert Gagné et Jonathan Paré

En cherchant à comprendre pourquoi les entreprises québécoises et canadiennes ont une plus faible propension à investir et à innover que leurs homologues de la plupart des économies occidentales, les chercheurs du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers (CPP) ont conclu que l'intensité de la concurrence au pays était tout simplement insuffisante pour générer les incitatifs nécessaires à stimuler la compétitivité des entreprises¹.

Protégées par des politiques publiques fédérales qui ont sciemment limité l'intensité de la concurrence sur le marché intérieur, les entreprises québécoises et canadiennes se sont historiquement développées à l'abri de la concurrence, et n'ont de fait pas été naturellement incitées à se démarquer par le biais de l'investissement et de l'innovation. Mal outillées sur le plan de la compétitivité, plusieurs d'entre elles n'ont pas été en mesure de s'imposer dans des marchés de plus en plus intégrés, et des secteurs entiers ont été pris de court lorsque la concurrence issue des économies émergentes s'est intensifiée au début des années 2000. Et comme rien n'a été fait pour améliorer les institutions qui gouvernent la concurrence au Canada, l'économie a fini par s'enliser dans une dynamique où la productivité progresse lentement, avec les conséquences qui s'en sont suivies en matière de croissance économique.



¹ Consultez à cet effet: Deslauriers, Jonathan, Robert Gagné et Jonathan Paré, [Retard de productivité du Canada: Et si la réponse se trouvait du côté de la concurrence?](#) Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, novembre 2022.

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

Le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principal sujet d'étude le Québec. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats de ses travaux par des activités de transfert et d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca

À propos de la Fondation Walter J. Somers

En hommage au fondateur du Groupe Walter, la famille Somers a mis sur pied la Fondation Walter J. Somers. À travers différents dons, la Fondation perpétue l'héritage familial d'engagement envers la communauté et contribue à la prospérité de la société québécoise, d'abord en veillant à améliorer sa productivité, mais également en appuyant l'excellence dans l'éducation des jeunes.

Sachant que des solutions propres à cet enjeu ont été clairement identifiées par la Commission Macdonald² au début des années 1980, le CPP a cherché à déterminer si l'absence de réforme au cours des décennies suivantes avait découlé d'une volonté populaire de préservation des emplois et de protection des intérêts nationaux.

En janvier 2022, la firme Léger a donc été mandatée pour évaluer les perceptions des Québécois et des Canadiens à l'égard de la concurrence. Réplique parfaite d'une enquête européenne³, l'exercice a démontré que les Québécois et les Canadiens de manière générale ne partageaient pas la méfiance de leur gouvernement à l'égard de la concurrence. En fait, ils seraient tout aussi conscients du rôle fondamental de la concurrence que leurs homologues des pays de l'Union européenne, où une culture de la concurrence s'est développée dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le sondage démontre par ailleurs que les Québécois et les Canadiens sont plus nombreux à recenser des enjeux liés au manque de concurrence dans des secteurs clés tels que les télécommunications. En revanche, le sondage révèle que les Québécois et les Canadiens ont une connaissance nettement moins approfondie des institutions qui régissent la concurrence que les Européens.

LE SONDAGE EN BREF

Effectué en ligne, le sondage d'une quinzaine de questions portant principalement sur les avantages attendus de la concurrence, sur les problèmes liés au manque de concurrence ainsi que sur les institutions de la concurrence a été mené auprès d'un échantillon de 3 000 répondants canadiens. Représentatif de la population canadienne, cet échantillon a été prélevé dans chacune des dix provinces canadiennes selon la répartition suivante: Ontario (38%), Québec (23%), Colombie-Britannique (14%), Alberta (11%), provinces de l'Atlantique (7%), Manitoba (4%) et Saskatchewan (3%). De plus, la collecte d'informations personnelles (notamment le sexe, le niveau d'études, le statut sur le marché du travail et les revenus des personnes sondées) permet de tracer un portrait socio-économique de l'échantillon retenu. Ce dernier est composé à 51% d'hommes et 49% de femmes. En outre, 48% des répondants ont un diplôme universitaire, 31% ont atteint un niveau collégial et 21% des personnes sondées ont un diplôme égal ou inférieur au niveau secondaire. L'échantillon est composé en majorité de travailleurs et de retraités qui représentent respectivement 61% et 24% des personnes sondées. Sur les 2 676 personnes qui ont répondu aux questions concernant leurs revenus, 20% ont déclaré avoir des revenus inférieurs à 40 000\$, 48% ont déclaré avoir des revenus les classant dans l'une des trois classes de revenus comprises entre 40 000\$ et 99 999\$ et 32% des personnes ont déclaré avoir des revenus supérieurs à 100 000\$.

2 Gouvernement du Canada (1985). *Rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada*, volumes 1-2-3

3 European Commission, Brussels (2019). *Flash Eurobarometer 476 (Citizens' Perceptions of Competition Policy, January 2019)*. GESIS Data Archive, Cologne. ZA7498 Data file Version 1.0.0

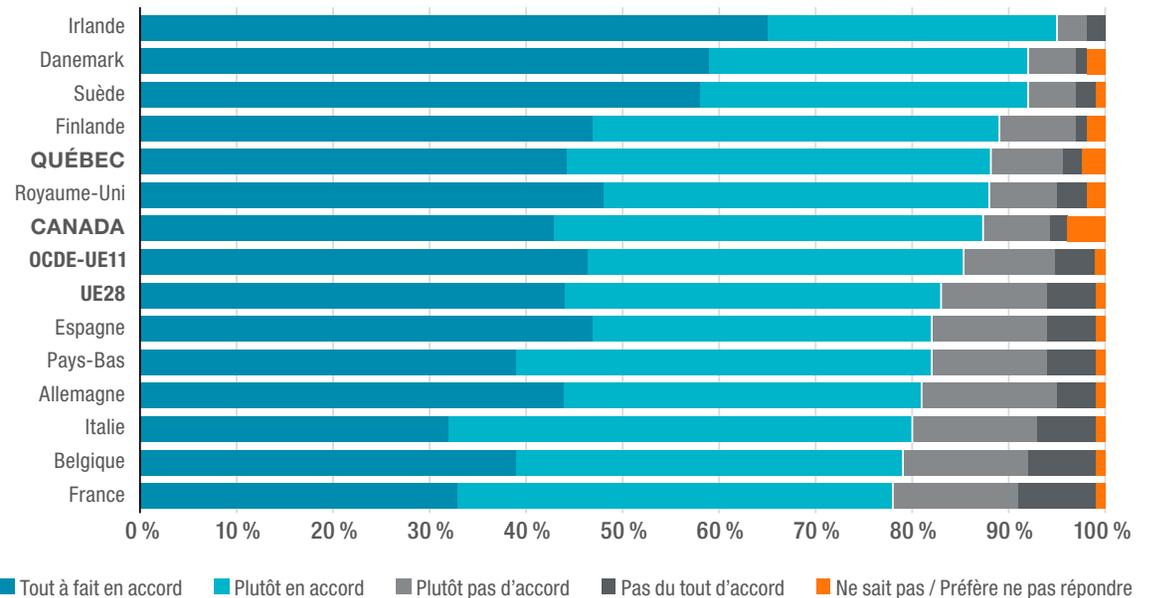
Dans la suite du document, les résultats du sondage effectué au Canada en 2022 par la firme de sondage Léger sont comparés à ceux obtenus par la Commission européenne en 2019 via un sondage effectué auprès des pays membres de l'Union européenne.

Perceptions relatives aux bienfaits de la concurrence

À la base, la mécanique par laquelle la concurrence influence la performance d'une économie est simple. En étant confrontées à des pressions concurrentielles suffisamment importantes, la plupart des entreprises sont incitées à investir et à innover pour préserver ou accroître leurs parts de marché. Par effet d'accumulation, ces pressions induisent un cycle de croissance économique qui profite à l'ensemble de la société, que ce soit par le biais de hausses de salaire associées aux gains de productivité dégagés, par l'élargissement des assiettes fiscales des gouvernements, ou plus simplement par une offre de biens et de services qui se diversifie en prix et en qualité au profit des consommateurs. Si on se fie aux résultats du sondage, les Québécois et les Canadiens seraient pleinement conscients des retombées associées à un environnement économique sain :

GRAPHIQUE I
LA CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES
PERMET AUX CONSOMMATEURS DE
BÉNÉFICIER DE MEILLEURS PRIX

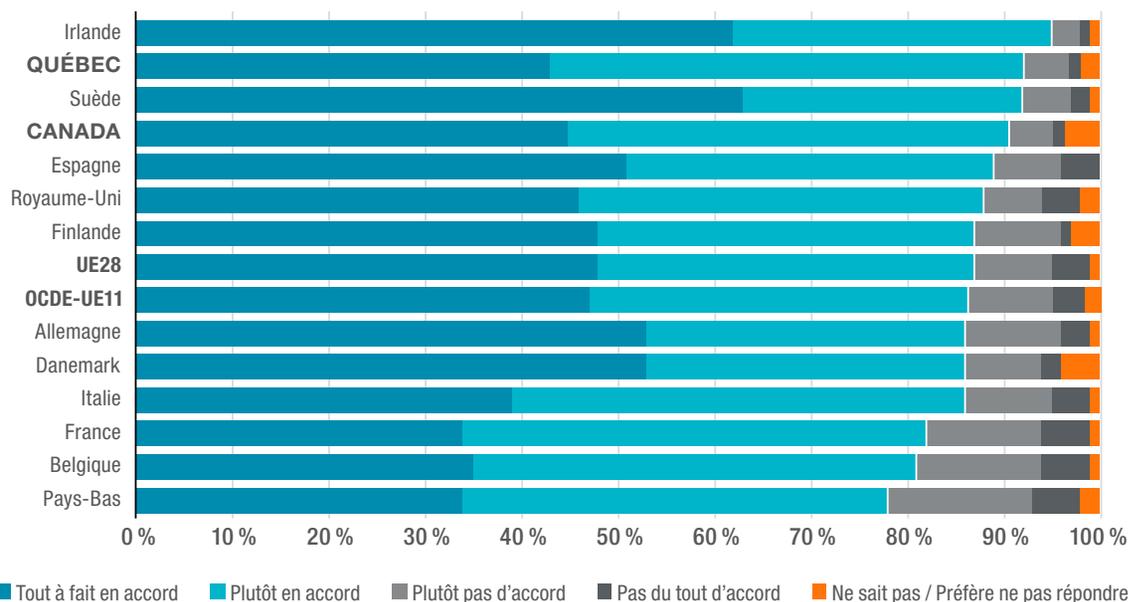
88 % des Québécois et 87 % des Canadiens sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec le fait que la concurrence entre les entreprises permet de bénéficier de meilleurs prix contre une moyenne de 85 % pour le groupe OCDE-UE11⁴.



⁴ Le groupe de référence OCDE-UE11 est composé des 11 pays suivants: Belgique, Danemark, Allemagne, Irlande, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Finlande, Suède et Royaume-Uni. Il s'agit des pays membres de l'Union européenne en 2019 parmi les pays de la sélection OCDE19, groupe retenu dans les analyses du CPP pour fins de comparaison avec le Canada et ses provinces. Dans les graphiques suivants, les résultats du Québec et de l'ensemble du Canada seront comparés à ce groupe de référence (OCDE-UE11) ainsi qu'au groupe UE28 représentant la moyenne des 28 pays membres de l'Union européenne.

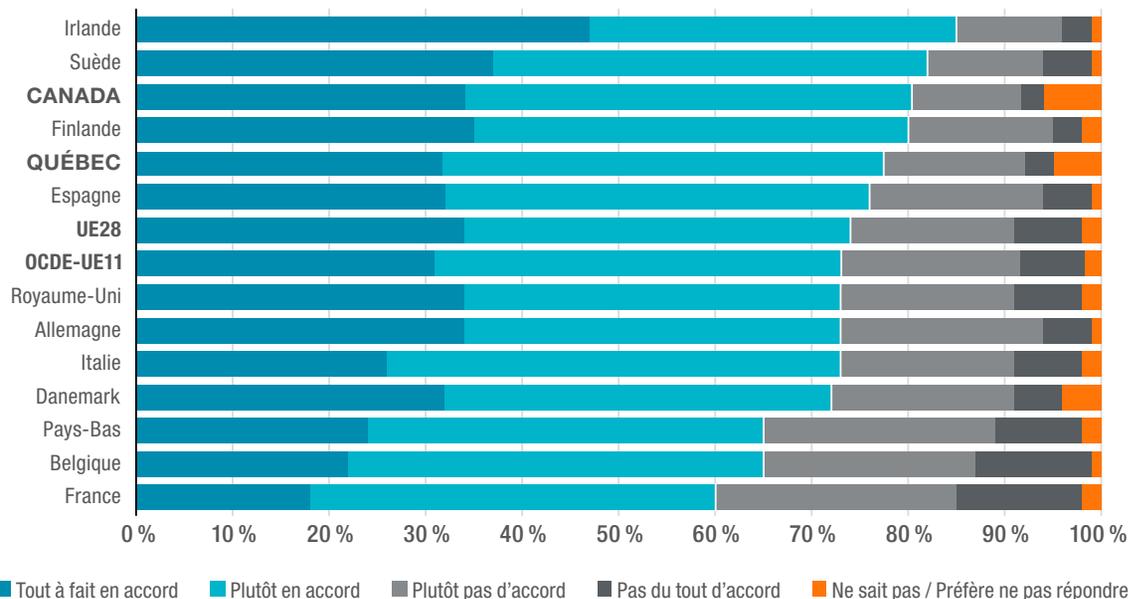
GRAPHIQUE 2
**LA CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES
OFFRE PLUS DE CHOIX AUX CONSOMMATEURS**

92 % des Québécois et 91 % des Canadiens sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec la proposition stipulant que la concurrence entre les entreprises offre plus de choix aux consommateurs comparativement à une moyenne de 86 % pour l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 3
**LA CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES
FAVORISE DES BIENS ET DES SERVICES DE
PLUS GRANDE QUALITÉ**

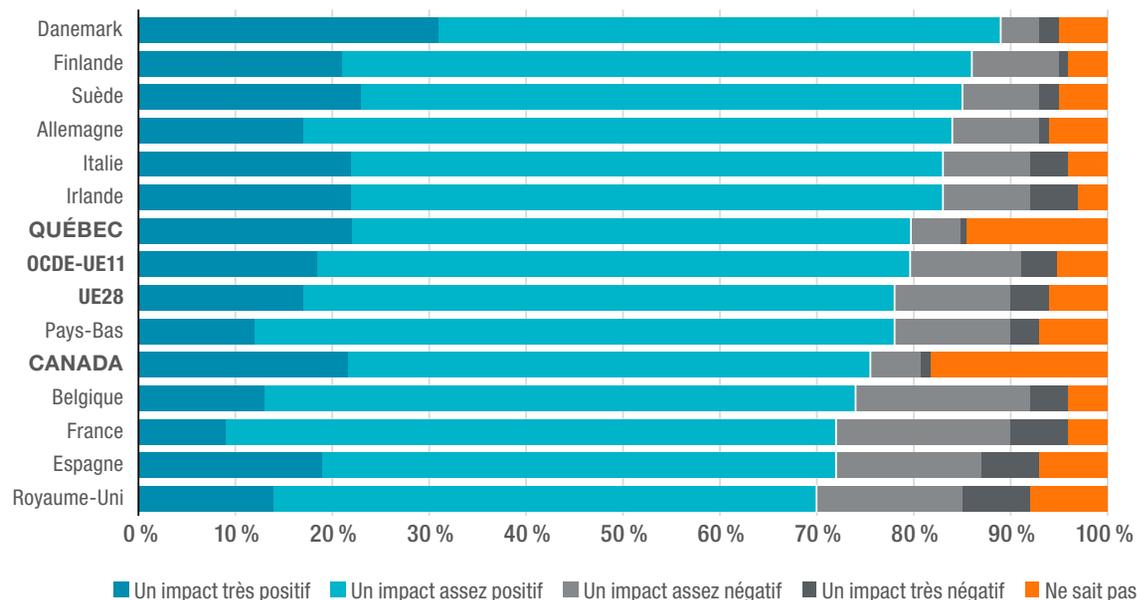
77 % des Québécois et 80 % des Canadiens sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec le fait que la concurrence favorise des biens et des services de plus grande qualité alors que la moyenne au sein de l'OCDE-UE11 est de 73 %.



GRAPHIQUE 4

IMPACT D'UNE CONCURRENCE EFFICACE SUR LES CONSOMMATEURS

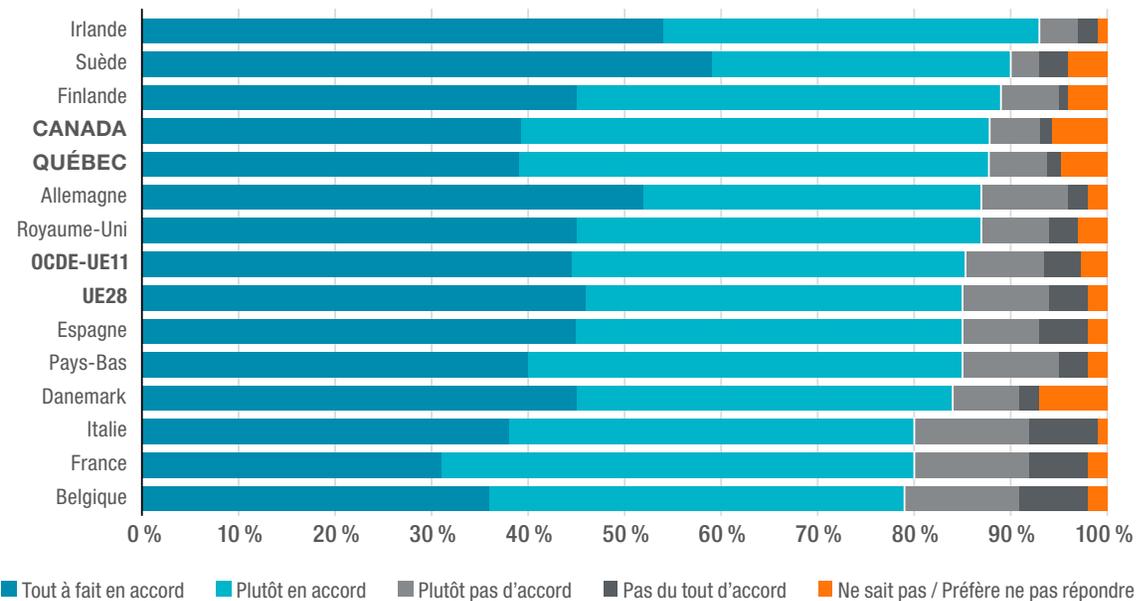
80 % des Québécois et 76 % des Canadiens croient qu'une concurrence efficace a un impact très positif ou assez positif sur les consommateurs en comparaison aux 80 % des répondants des pays de l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 5

LA CONCURRENCE ENTRE ENTREPRISES ENCOURAGE L'INNOVATION ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

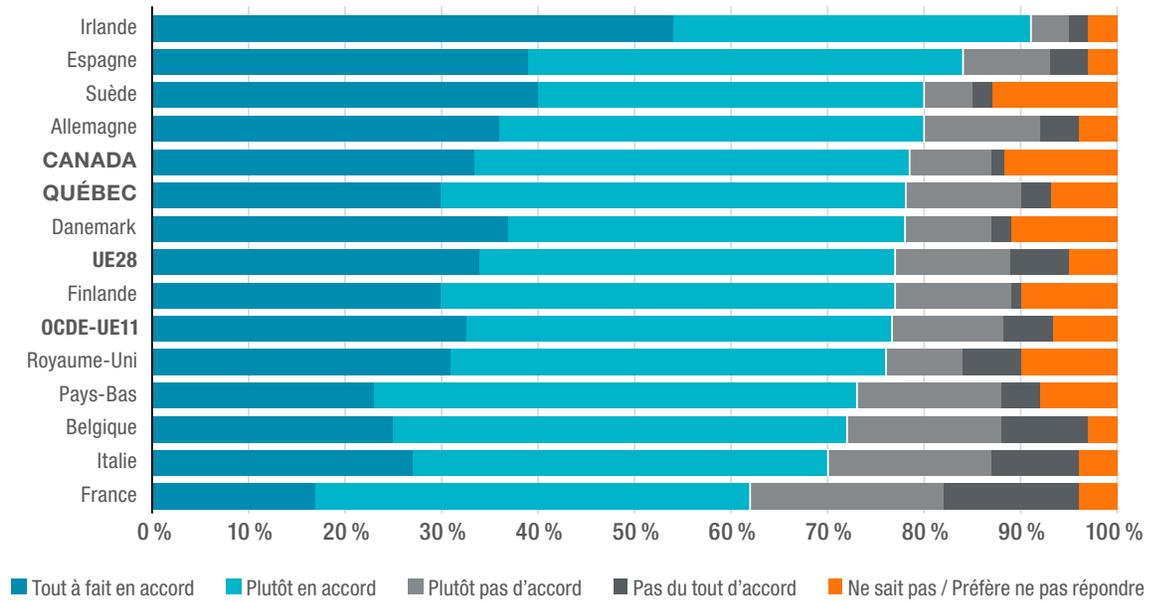
88 % des Québécois et des Canadiens sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec la proposition stipulant que la concurrence entre entreprises encourage l'innovation et la croissance économique comparativement à une moyenne de 85 % pour les pays de l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 6

LA CONCURRENCE PERMET AUX ENTREPRISES D'ÊTRE PLUS COMPÉTITIVES SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

78 % des Québécois et des Canadiens sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec le fait que la concurrence permet aux entreprises d'être plus compétitives sur les marchés mondiaux comparativement à une moyenne de 77 % pour l'OCDE-UE11.

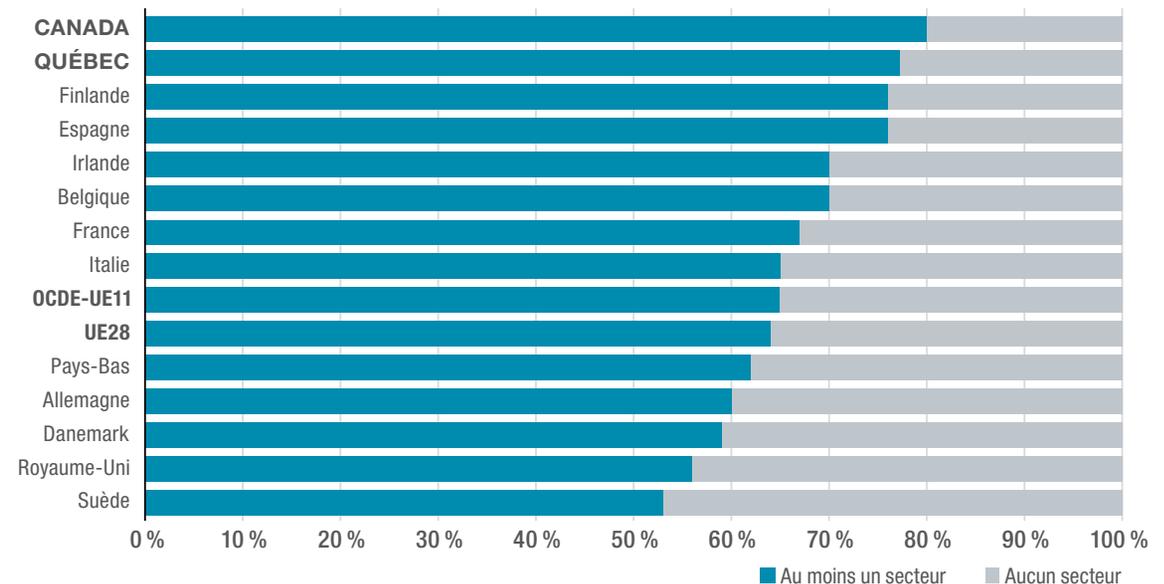


Perceptions relatives au manque de concurrence dans les secteurs de l'économie

En plus de démontrer que la rigidité du cadre institutionnel canadien en matière de concurrence ne répond pas à une volonté de préservation des emplois et de protection des intérêts nationaux de la part de la population, le sondage met en lumière la présence d'importantes lacunes en matière de concurrence. Pour preuve: les consommateurs seraient plus fréquemment confrontés à des enjeux de concurrence sur le marché intérieur. Selon les résultats du sondage:

GRAPHIQUE 7 AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS EN RAISON D'UN MANQUE DE CONCURRENCE DANS AU MOINS UN DES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE ?

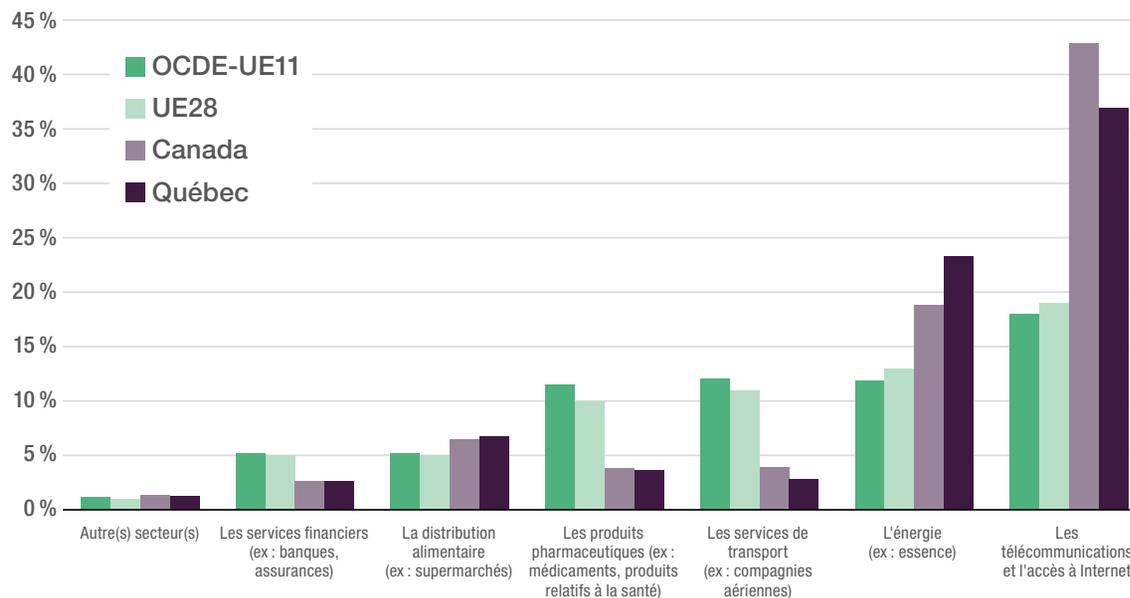
77 % des Québécois et 80 % des Canadiens ont rencontré des difficultés⁵ en raison d'un manque de concurrence dans au moins un des secteurs de l'économie alors que la moyenne au sein de l'OCDE-UE11 est de 65 %.



⁵ Des difficultés qui se sont traduites par des problèmes tels que des prix élevés, un choix plus restreint de produits ou de fournisseurs ou une qualité moindre.

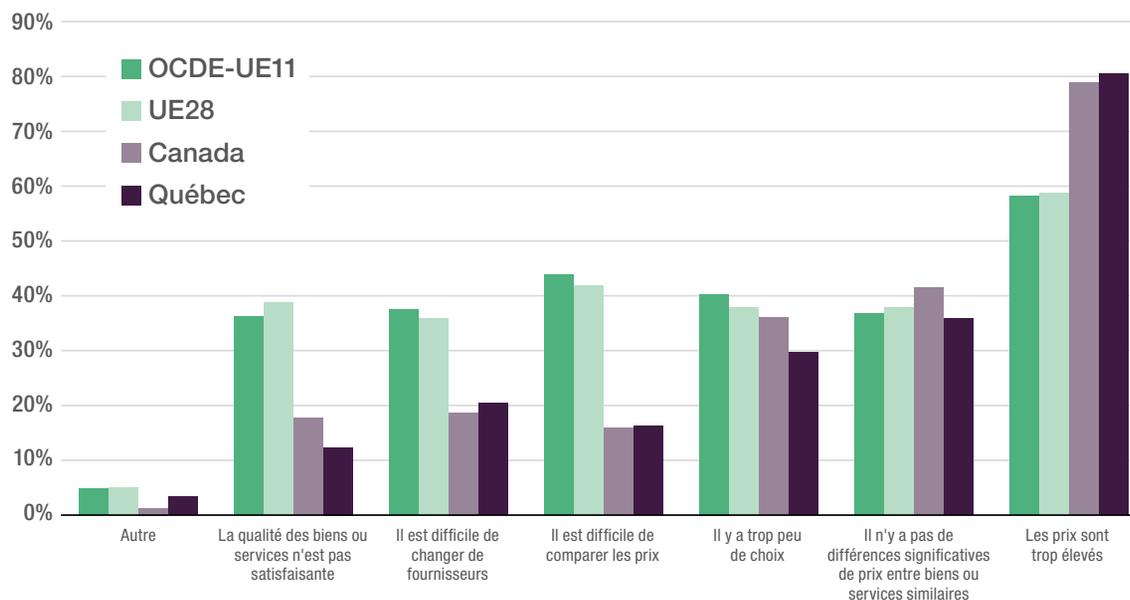
GRAPHIQUE 8
SECTEUR DE L'ÉCONOMIE LE PLUS PROBLÉMATIQUE EN MATIÈRE DE CONCURRENCE

Les Québécois et les Canadiens sont au moins deux fois plus nombreux que les Européens à identifier le secteur des télécommunications et de l'accès à internet comme étant le plus problématique en matière de concurrence.



GRAPHIQUE 9
PRINCIPAUX PROBLÈMES DANS LE SECTEUR IDENTIFIÉ COMME CELUI OÙ L'ON RENCONTRE LE PLUS DE DIFFICULTÉS EN RAISON D'UN MANQUE DE CONCURRENCE

81 % des Québécois et 79 % des Canadiens considèrent que les prix trop élevés sont le principal problème dans le secteur qu'ils ont identifié comme étant celui où ils ont rencontré le plus de difficultés en raison d'un manque de concurrence alors que la moyenne au sein de l'OCDE-UE11 est de 59%.



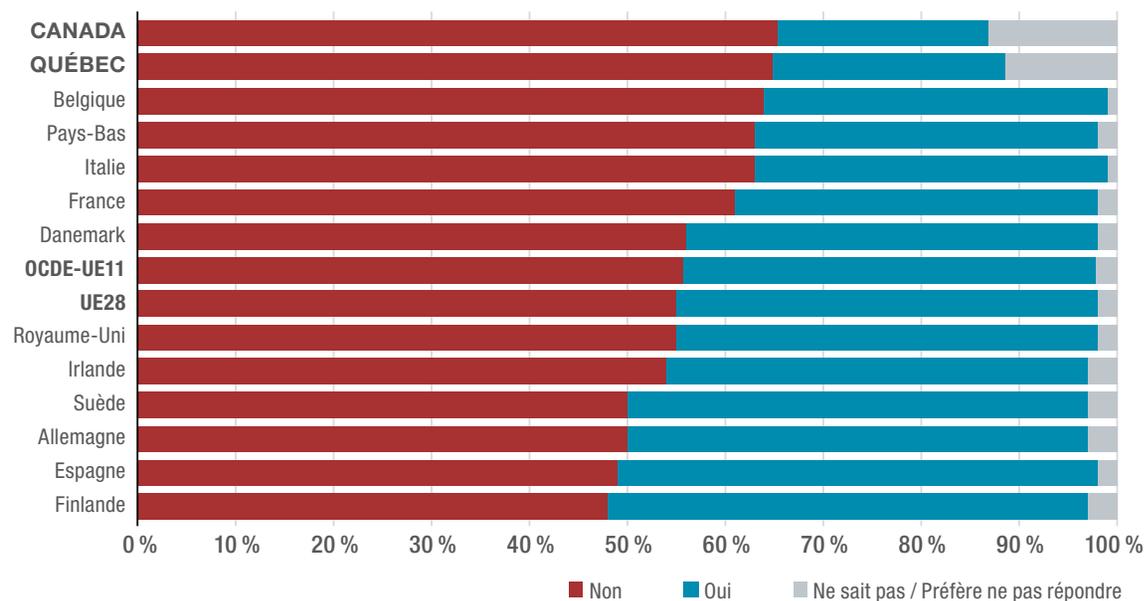
Méconnaissance des institutions de la concurrence et de leurs décisions

Le fait que les Québécois et les Canadiens soient plus nombreux à déceler des enjeux de concurrence au quotidien n'est pas la seule preuve des défaillances de la mécanique de la concurrence au Canada. S'ils sont visiblement plus nombreux à avoir rencontré des difficultés en raison d'un manque de concurrence, les Québécois et les Canadiens ne sauraient pas vers qui se tourner une fois les enjeux identifiés. Selon les résultats du sondage :

GRAPHIQUE 10

SAURIEZ-VOUS À QUI VOUS ADRESSER SI VOUS DEVIEZ IDENTIFIER UN PROBLÈME DE CONCURRENCE MAJEUR?

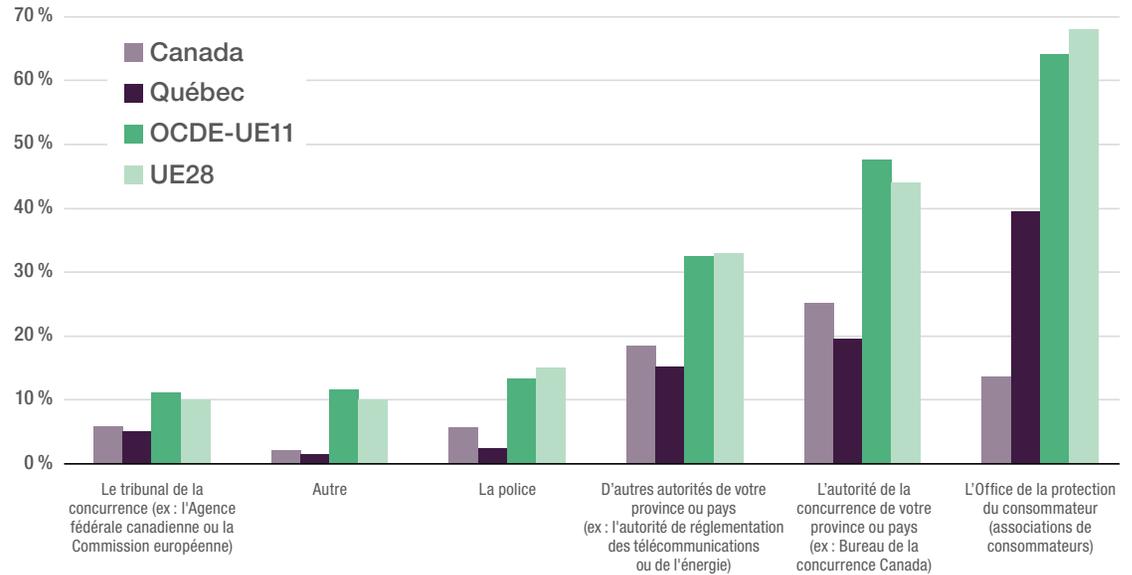
65 % des Québécois et des Canadiens ne sauraient pas à qui s'adresser pour rapporter un problème de concurrence majeur comparativement à une moyenne de 56 % pour l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 11

À QUELLES INSTITUTIONS DE LA CONCURRENCE VOUS ADRESSERIEZ-VOUS EN CAS D'UN PROBLÈME DE CONCURRENCE MAJEUR ?

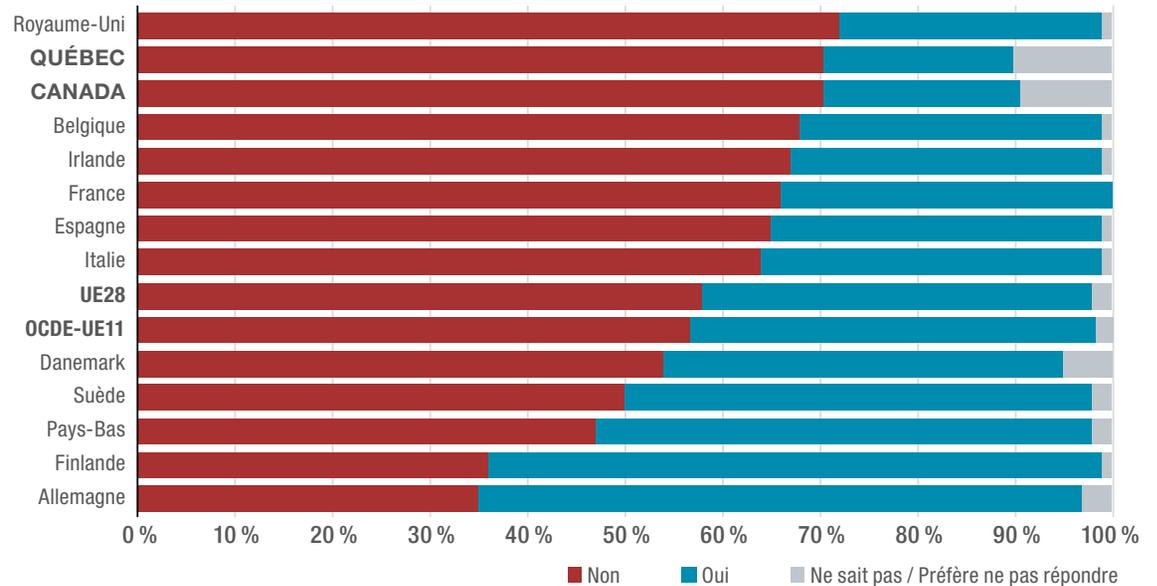
Parmi les institutions encadrant la concurrence vers lesquelles les Québécois pourraient se tourner, l'Office de la protection du consommateur (et autres associations de consommateurs) est leur premier choix, suivi de l'autorité de la concurrence de leur pays, le Bureau de la concurrence dans le cas du Canada.



GRAPHIQUE 12

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS ENTENDU OU LU QUELQUE CHOSE À PROPOS DE POLITIQUES DE LA CONCURRENCE, TELS QUE LES CARTELS, LE CONTRÔLE DES FUSIONS ET DES AIDES D'ÉTAT, ETC. ?

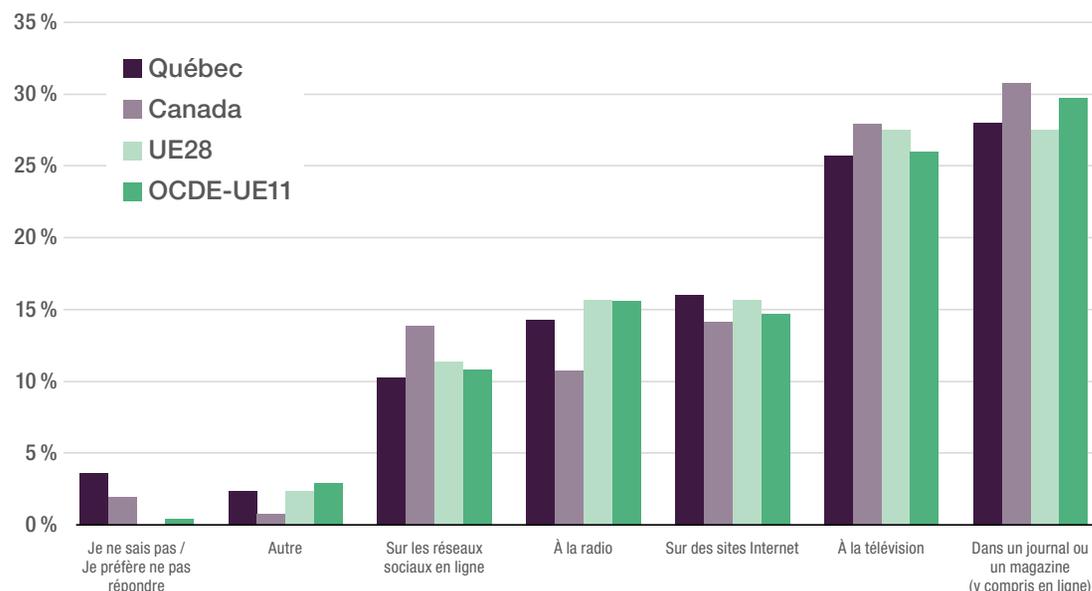
Au cours des 12 derniers mois, 70 % des Québécois et des Canadiens affirment n'avoir jamais entendu ni lu quoi que ce soit qui concerne les politiques de la concurrence comparativement à une moyenne de 57 % pour l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 13

OÙ AVEZ-VOUS ENTENDU OU LU QUELQUE CHOSE À PROPOS DE CES POLITIQUES DE CONCURRENCE ?

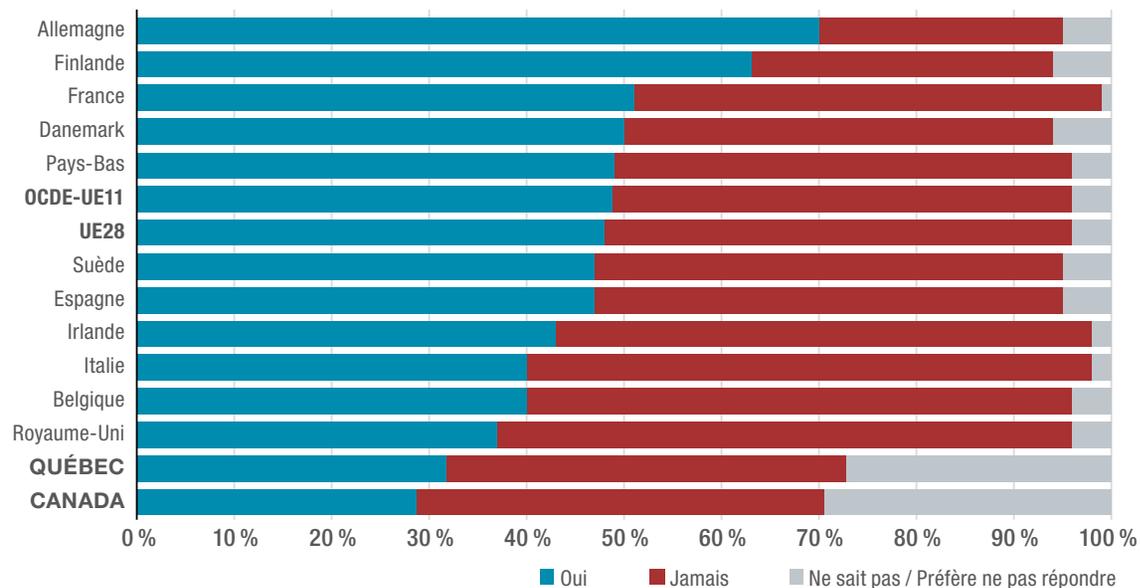
Parmi les répondants québécois, canadiens et européens ayant déclaré avoir entendu ou lu quelque chose concernant des politiques de la concurrence, les journaux et magazines ainsi que la télévision constituent leurs principales sources d'information.



GRAPHIQUE 14

AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER D'UNE DÉCISION RELATIVE À LA CONCURRENCE PRISE PAR UNE AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE À L'ENCONTRE D'UNE ENTREPRISE ?

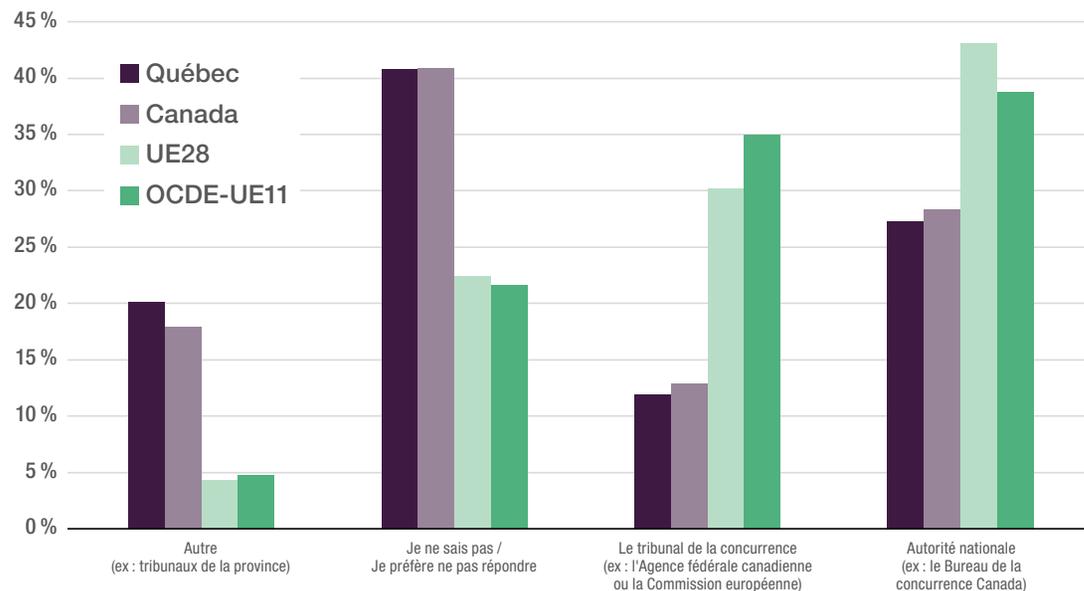
32 % des Québécois et 29 % des Canadiens ont déjà entendu parler d'une décision prise par une autorité de la concurrence à l'encontre d'une entreprise comparativement à une moyenne de 49 % pour l'OCDE-UE11.



GRAPHIQUE 15

SAVEZ-VOUS QUELLE AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE A PRIS CETTE DÉCISION?

Le Bureau de la concurrence demeure l'institution de la concurrence la plus reconnue des Québécois et des Canadiens pour leurs décisions relatives à la concurrence.



Conclusion

Ultimement, ces résultats envoient un signal clair aux différentes instances de compétence fédérale qui encadrent de près ou de loin la concurrence au pays: les Québécois et les Canadiens de manière générale ne partagent pas leur méfiance à l'égard de la concurrence.

Alors que les tergiversations entourant la fusion de Rogers–Shaw et Air Transat–Air Canada tendent à démontrer que leur gouvernement est prêt à limiter l'intensité de la concurrence pour favoriser le développement de l'économie canadienne, la grande majorité des Québécois et des Canadiens accorderaient visiblement davantage de place à cette dernière pour profiter d'un plus grand choix de biens et de services, de meilleure qualité et à meilleur prix.

Le sondage révèle par ailleurs que l'immobilisme des institutions fédérales en matière de concurrence n'est pas sans conséquence: les Québécois et les Canadiens sont plus nombreux que leurs homologues européens à rencontrer des problèmes dans les secteurs fortement réglementés, surtout en ce qui concerne les prix. Et comme la culture de la concurrence au pays n'a pas atteint le niveau de maturité de l'Union européenne, les Québécois et les Canadiens sont mal outillés pour préserver un environnement concurrentiel sain.